

## REGISTRE DES DÉLIBÉ DU CONSEIL COMMUN

Envoyé en préfecture le 25/07/2022 Reçu en préfecture le 25/07/2022

Affiché le 25/07/2022

ID: 038-200040111-20220721-22\_134-DE

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers - 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

# DÉLIBÉRATION N° 22\_134

<u>OBJET :</u> TARIFS LOCATION MATERIEL NORDIQUE – ESPACE NORDIQUE DES ENTREMONTS L'an deux mille vingt deux, le dix-neuf juillet à 19 h, Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la safle de réunion du Pôle tertiaire -Zone industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence d'Anne LENFANT.

Date de la convocation : mardi 12 juillet 2022

#### Nombre de Conselliers :

En exercice : 36 Présents : 21 Pouvoirs : 6 Votants : 27

#### Résultat des votes :

Pour : 27 Abstention : 0 Contre : 0

#### Présents les délégués avec voix délibérative :

Pierre BAFFERT, Raphael MAISONNIER, Birgitta RENAUDIN (Entre deux-Guiers); Anne LENFANT, Suey REY (Entremont-le-Vieux); Myriam CATTANEO, Bruno STASIAK, Pierre FAYARO (Les Echelles); Williams DUFOUR, Bruno GUIOL, Marie José SEGUIN (Miribel les Echelles); Murielle GIRAUD (Saint-Jean de Couz); Eric L'HERITIER, Glaude-COUX (Saint Christophe sur Gulers); Robert EYRAUD (Saint-Franc); Marylène GUUARRO, Martine MACHON, Roger JOURNET (Saint Joseph de Rivière); Évelyne LABRUDE (La Bauche); Cécile LASIO, Stéphane GUSMEROLI (Saint-Pierre-de-Chartreuse); Jean Gaude SARTER, Céline BOURSIER, Bertrand PICHON-MARTIN, Véronique MOREL, Nathalie HENNER, Cédric MOREL, Mathlas LAVOLÉ, Jean Paul SIRAND PUGNET (Saint-Laurent du Pont); Denis BLANQUET, Maryline ZANNA (Saint-Thibaud de Couz); Pascal SERVAIS (Saint Pierre d'Entremont 38); Wilfried TISSOT (Saint Pierre d'Entremont 73); Christine SOURIS (Saint Pierre de Genebrez),

<u>Pouvoirs</u>: Nathalie HENNER à Bertrand PICHON MARTIN, Jean Claude SARTER à Céline BOURSIER, Christine SOURIS à Anne &ENFANT, Suzy REY à Martine MACHON, Bruno STASIAK à Myriam CATTANEO Pierre BAFFERT à Birgitta RENAUDIN

**CONSIDÉRANT** la compétence de la Communauté de Communes en matière touristique et notamment la gestion de l'Espace Nordique des Entremonts,

**CONSIDÉRANT** l'activité de location de ski de fond de l'Espace nordique et l'importance de maintenir une offre de location de skis de fond de qualité qui puisse garantir une expérience client l'incitant à revenir sur le site.

CONSIDÉRANT l'analyse comparée des tarifs proposés sur les sites nordiques concurrents de celui du Désert d'Entremont.

Afin que les tarifs de location de matériel de l'Espace nordique du Désert d'Entremont restent concurrentiels à ceux pratiqués sur les autres sites nordiques, il est proposé pour la saison 2022-2023 de ne pas les augmenter.

**CONSIDÉRANT** l'avis favorable de la commission tourisme de ne pas augmenter les tarifs de location de matériel nordique pour la saison 2022-2023.

Le Conseil Communautaire, après être passé au vote ligne par ligne, à l'UNANIMITÉ

ACCEPTE de reconduire les tarifs de la saison 2021-2022 lors de la saison 2022-2023.

### Tarifs individuels:

Equip	ement classique	¼ journée	Journée	5 jours
Adultes	Equipement complet	8,50€	11,00 €	48,00 €
Enfants -16 ans	Equipement complet	7,00€	8,50€	36,00 €
A l'unité	Skis, chaussures, bâtons	5,00€	5,50€	55654.00000 11-1-1
Equip	pement skating	½ journée	journée	5 jours
Adultes	Equipement complet	11,00€	13,00€	56,50 €
Enfants -16 ans	Equipement complet	9,00€	10,50€	46,00 €
A l'unité	Skis, chaussures, bâtons	5,00 €	5,50€	
Raqu	uettes à neige	% journée	journée	5 jours
Adultes	Raquettes «technique»	8,50 €	10,50 €	46,00 €

Envoyé en préfecture le 25/07/2022 Reçu en préfecture le 25/07/2022

	Raquettes «trappour»	7,00 €	Affiché le	25/07/2022	SLO
Enfants -16 ans	Raquettes «technique»	6,50€	ID : 038-	200040111-2022	0721-22_134-DE
	Raquettes «trappeur»	5,00€	7,00€	28,50 €	
Au	tre matériel	½ jaurnée	journée	5 jours	
	Luges	4,00€	5,50€		
	Pelles à neige	3,00 €	4,00€		
	Fartage	9,50€			

				CATION INDI SON 2020/202		INDI 20	n TARIFS    IDUEL - S  21/2022 +	AISON 10%
Equipem	ent classique		½ jaurnée	journée	5 jours	larron∈ ⅓ journée	dis à 0,5 su journée	perieur) 5 jours
Adultes	Equipement complet		7,50 €	10,00€	43,50€	8,50€	11,00€	48,00€
Enfants -16 ans	Equipement complet		6,00 €	7,50€	32,50€	7,00€	8,50€	36,00€
A l'unité	Skis, chaussures, bâtons		4,50 €	5,00€		4,95 €	5,50€	
Equipen	nent skating		½ journée	journée	5 jours	1/2 Journée	journée	5 jours
Adultes	Equipement complet		10,00€	11,50 €	51,00€	11,00€	13,00€	56,50€
Enfants -16 ans	Equipement complet		8,00€	9,50€	41,50 €	9,00€	10,45 €	46,00€
A l'unité	Skis, chaussures,		4,50 €	5,00€	- 1	4,95 €		
Panuet	båtons tes à neige		½ journée	Journée	5 jours	½ journée	5,50 € journée	5 jours
Kaques	tes a neige		72 Journes	Journe	5 )0013	24 Journe	journee	o jour s
Adultes	Raquettes «technique»		7,50 €	9,50€	41,50€	8,50 €	10,45 €	46,00 €
	Raquettes		6,00€	7,50€	32,50€	7,00€		20.00.0
Enfants -16 ans	«trappeur» Raquettes «technique»	H	5,50€	7,00€	30,00€	6,50€	8,50 € 8,00 €	36,00 €
	Raquettes «trappeur»		4,50 €	6,00€	25,50€	4,95 €	7,00 €	28,50 €
Autre	matériel		½ journée	Journée	5 jours	½ journée	journé <del>e</del>	5 jours
	Luges	14	3,50 €	5,00€		4,00€	5506	
	Pelles à neige		2,50 €	3,50€		3,00 €	5,50 € 4,00 €	
Fa	Fartage 8,50 € 9,50 €		9,50€	1,000				

Envoyé en préfecture le 25/07/2022

ID: 038-200040111-20220721-22\_134-DE

Reçu en préfecture le 25/07/2022

Affiché le 25/07/2022

### Tarifs groupes:

Groupe Adultes	½ journée	Journée	5 Jours
Équipement Classique	7,50€	9,00€	38,00 €
Équipement Skating	9,50€	12,00€	51,00 €
Raquettes «technique»	7,00 €	8,50 €	36,00 €
Raquettes «trappeur»	5,50 €	7,50 €	31,00 €
Groupe Enfants - 16 ans	½ journée	Journée	5 jours
Équipement Classique	5,00€	7,00€	28,50 €
Équipement Skating	8,00€	9,50€	41,00€
Raquettes «technique»	5,00 €	7,00 €	27,50 €
Raquettes «trappeur»	4,00 €	5,50 €	23,00 €

## Tarifs Biathlon laser:

1	Biathlon laser
Location carab	ine + pas de tir (à la séance)
	2022-2023
sur site	8,00 €
hors site	11,00 €

### La Présidente,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au slège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus. Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture Le 21 juillet 2022,

La Présidente, Anne LENFANT

Envoyé en préfecture le 25/07/2022

Reçu en préfecture le 25/07/2022

Affiché le 25/07/2022

SLOW

ID: 038-200040111-20220721-22\_134-DE